



F S S P X

DISTRICT DU BENELUX

Le 13 mars 2020

Du coronavirus, délivrez-nous Seigneur !

Selon les dispositions des Conférences épiscopales, les messes et les cérémonies liturgiques publiques sont suspendues en Belgique et au Luxembourg jusqu'au 3 avril au moins, au Pays-Bas jusqu'au 1 avril mais les églises demeureront ouvertes pour la prière personnelle.

Durant ce temps, nos églises et chapelles restent aussi ouvertes pour la prière personnelle. Autant que possible, nos prêtres y seront présents aux jours et aux heures habituelles pour répondre aux nécessités spirituelles et personnelles des fidèles.

Dans ces circonstances, les cours de catéchisme sont suspendus et les cérémonies de confirmation du 21 mars à Bruxelles et du 22 mars à Utrecht sont reportées. Toutefois, les fidèles restent tenus de sanctifier le jour du Seigneur par un temps de prière conséquent, même à la maison.

En ce temps d'épidémie, il y a urgente nécessité à continuellement supplier Dieu d'avoir pitié du monde, de chaque pays et de ses habitants. Il faut prier et se convertir.

Les fidèles sont encouragés, particulièrement en ce Carême, à prier, à faire pénitence, et à exercer la charité, pour implorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Divine Miséricorde. Le chapelet et même le Rosaire quotidiens, les litanies des Saints, l'exercice du chemin de croix, le jeûne et l'aumône, l'adoration eucharistique sont d'excellentes œuvres pour ces temps difficiles.

La prière est aussi nécessaire en faveur des victimes, des personnels soignants et des autorités. Chacun se doit de suivre au mieux les consignes sanitaires jour après jour.

Abbé Patrick Duverger
Supérieur de district